LA RÉFORME DU LYCÉE

Cette année est marquée par la mise en place de la réforme du lycée qui se poursuivra jusqu'en 2021.

Des filières trop cloisonnées, des orientations parfois subies, un bac très lourd qui incitait au bachotage, le changement était attendu...

Mais la FCPE regrette déjà que cette réforme n'aille pas au bout de sa logique. La fin des séries ne concerne que la voie générale et le nouveau baccalauréat prend des airs d'usine à gaz. Enfin, et surtout, cette réforme se met en place dans un contexte de réduction des postes. Or, les lycéens ont besoin, auprès d'eux, d'adultes formés et en nombre suffisant.

RENTRÉE 2018

Les élèves entrant en seconde seront les premiers à passer le nouveau bac en 2021. Mais l'arrêté sur la nouvelle seconde ne s'applique pas cette année. Ils suivent donc encore des enseignements d'exploration. Ce n'est qu'en juin 2019 qu'ils choisiront des spécialités, pour la première et la terminale.

RENTRÉE 2019

Les élèves entrant en seconde lors de cette rentrée scolaire seront les premiers à vivre l'intégralité de la réforme. Les élèves entrant en première suivront les nouveaux enseignements de spécialité et passeront les épreuves anticipées de français à la fin de l'année. Le contrôle continu, comptant dans la note finale du bac, est mis en place.

RENTRÉE 2020

Les élèves de terminale, entrés en seconde en 2018, seront les premiers à passer les épreuves terminales du nouveau bac en juin 2021.

NOTRE ANALYSE

UNE PREMIÈRE PROMOTION SANS AIDE À L'ORIENTATION

La réforme introduit des heures d'aide à l'orientation, ce que la FCPE avait demandé. Pour faire leur choix, les élèves ont besoin de conseils, d'accompagnement et de temps pour s'informer et réfléchir à leur projet. Cependant, cette mesure ne sera mise en place qu'à la rentrée 2019, alors que c'est en fin d'année 2018-2019 que les élèves de seconde indiqueront ce qu'ils souhaitent apprendre l'année suivante. Elle arrive donc trop tard pour les premiers élèves qui vivent la réforme.

DES TESTS DE POSITIONNEMENT INUTILES

En seconde, les élèves devront passer des tests de positionnement. Mais les élèves arrivent au lycée avec leur livret scolaire et après avoir passé le brevet, dont les résultats peuvent permettre aux enseignants de connaître leurs points forts, besoins et éventuelles difficultés. Ces tests ajoutent donc du stress aux élèves à l'entrée en seconde, alors que les supports pour savoir où ils en sont existent déjà.



NOTRE ANALYSE (SUITE)

UNE AMBITION ENTACHÉE DE RÉDUCTIONS DE POSTES

L'aide pédagogique comme les enseignements optionnels ou encore le dédoublement des classes sur certains cours seront mis en place en fonction des moyens des établissements. Dans ce contexte de réduction des postes, il sera difficile de mettre en place tous ces dispositifs dont les élèves ont pourtant besoin pour réussir. La FCPE réclame une augmentation des moyens au lycée, pour s'adapter à la diversité des élèves.

• LA LIBERTÉ DE CHOIX EN QUESTION

La fin des séries dans la voie générale et l'introduction des spécialités vont permettre aux élèves de choisir plus librement ce qu'ils veulent apprendre.
On peut aimer à la fois les matières scientifiques et littéraires, or les séries enfermaient les élèves dans des parcours étanches. Cependant, cette liberté de choix va se heurter aux contraintes d'emploi du temps et de ressources humaines des établissements.

TROP D'ÉPREUVES AU FIL DE L'EAU

Le nouveau bac devait permettre de sortir d'un examen sanction qui était source de stress pour les élèves. La FCPE demandait une évaluation progressive, tout au long de la première et de la terminale et moins d'épreuves finales. Mais la forme du contrôle continu choisie par le ministère aboutit à la multiplication des épreuves en cours d'année, auxquelles s'ajoutent des épreuves terminales. Pas sûr que les élèves apprennent plus sereinement et ne soient pas soumis de nouveau au bachotage.

LES TEXTES OFFICIELS

- La nouvelle seconde : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018
- Les première et terminale de la voie générale : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018
- Les première et terminale de la voie technologique : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018
- Procédures d'orientation en fin de seconde : note de service n° 2018-115 du 26-9-2018
- Le nouveau baccalauréat : Décret sur le baccalauréat général et technologique : décret n° 2018-614 du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018 ; Arrêté sur le contrôle continu : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018 ; Arrêté sur les épreuves anticipées de français : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018 ; Epreuves du baccalauréat général à partir de la session 2021 : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018 ; Epreuves du baccalauréat technologique à partir de la session 2021 : arrêté du 16-7-2018 J.O. du 17-7-2018.



LA NOUVELLE SECONDE

Les élèves rentrée Les élèves rentrée Légende : 2018 2019 Tronc commun d'enseignement + 2 enseign. 2h par semaine d'aide d'exploration (sciences éco 1 enseign. + 1 au choix) pédagogique optionnel **SEPTEMBRE** Français Mathématiques 1h30 par Tronc commun 2 enseign. optionnels semaine d'aide d'enseignement à l'orientation qui comprend un ens. de sciences éco et un ens. de + Aide pédagogique sciences numériques et en fonction technologiques des moyens du lycée et des besoins

2e TRIMESTRE

Les élèves
expriment leurs
souhaits de
poursuivre dans
la voie générale ou
technologique.
Ils indiquent
leur choix de
spécialités ou de
séries pour la 1re.

 Le conseil de classe émet des recommandations

3e TRIMESTRE

- Les élèves indiquent leur choix de spécialités ou séries qui a pu évoluer. Le conseil de classe rend son avis
- En cas de désaccord sur la voie ou la série souhaitée, il est possible de faire appel auprès du rectorat qui tranchera. Sur le choix des spécialités, l'élève et ses parents ont le dernier mot.

de l'élève



VOIE GÉNÉRALE: LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Légende : Concernent les élèves à la rentrée 2019



O— Tronc commun d'enseignement

- Français en première Philosophie en terminale
- Histoire géographie
- Langue vivante A et B
- Ens. scientifique
- Educ. physique et sportive

spécialité, 2 langues vivantes et EPS

- 2 sessions en première - 1 session en terminale

• Ens. moral et civique

Des ens. de spécialité

- 3 spécialités au choix en première
- 2 spécialités au choix en terminale

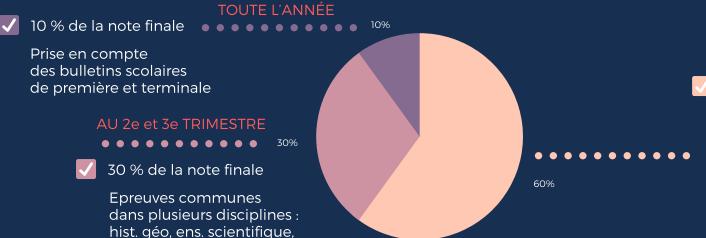
Accompagnement personnalisé

- 1h30 par semaine d'aide à l'orientation
- Aide pédagogique en fonction des moyens du lycée et des besoins de l'élève

Enseignement optionnels

- 1 option au choix en première
- 2 options au choix en terminale

Baccalauréa^t



- 60 % de la note finale
 - 1 épreuve anticipée en première (français écrit et oral)
 - 4 épreuves finales
 en terminale (2 ens.
 de spécialité, philosophie, grand oral)



VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Légende : Concernent les élèves à la rentrée 2019



O— Tronc commun d'enseignement

- Français en première Philosophie en terminale
- Histoire géographie
- Langue vivante A et B
- Mathématiques
- Educ. physique et sportive
- Ens. moral et civique

Des ens. de spécialité

- 3 spécialités en première, imposées en fonction des séries
- 2 spécialités en terminale, imposées en fonction des séries

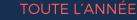
Accompagnement personnalisé

- 1h30 par semaine d'aide à l'orientation
- Aide pédagogique en fonction des moyens du lycée et des besoins de l'élève

. Enseignement optionnels

 2 options au plus en première et en terminale





Prise en compte des bulletins scolaires de première et terminale

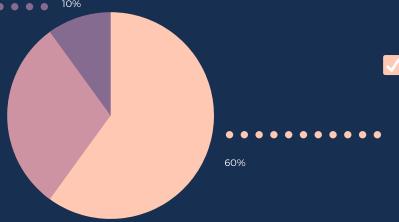
10 % de la note finale

AU 2e et 3e TRIMESTRE

✓ 30 % de la note finale

Epreuves communes dans plusieurs disciplines : hist. géo, mathématiques spécialité, 2 langues vivantes et EPS

- 2 sessions en première
- 1 session en terminale



- 60 % de la note finale
 - 1 épreuve anticipée en première (français écrit et oral)
 - 4 épreuves finales
 en terminale (2 ens.
 de spécialité, philosophie, grand oral)

